


<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie</p> <p>Québec </p>	<p>ORDONNANCE COLLECTIVE</p>
<p>TITRE :</p>	<p>Ajustement des bêta-bloquants chez l'usager insuffisant cardiaque</p>
<p>NUMÉRO :</p>	<p>CGC-2024-294</p>
<p>REPLACE DOCUMENT(S) SUIVANT(S), S'IL Y A LIEU :</p>	

<p>PROFESSIONNELS AUTORISÉS :</p>	<p>Infirmier/ère clinicien/ne en suivi d'insuffisance cardiaque au CISSS de la Gaspésie</p>
<p>ACTIVITÉS RÉSERVÉES :</p>	<p>Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique ; Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance ; Effectuer et ajuster les traitements médicamenteux selon une ordonnance ; Administer et ajuster les médicaments lorsqu'ils font objet d'une ordonnance.</p>
<p>DIRECTION RESPONSABLE :</p>	<p>Direction des soins infirmiers</p>
<p>SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE VISÉE :</p>	<p>Usager suivi à l'une des cliniques d'insuffisance cardiaque (ou de médecine interne) du CISSS de la Gaspésie pour lequel un bêta-bloquant a été débuté.</p>
<p>MÉDECIN RÉPONDANT :</p>	<p>Dre Isabelle Hébert</p>
<p>MÉDECIN PRESCRIPTEUR :</p>	<p>Interniste responsable du patient ou son remplaçant</p>
<p>FORMATION REQUISE :</p>	<p>Lignes directrices pour le suivi et le traitement en insuffisance cardiaque de la Société Canadienne de Cardiologie (incluant ses mises à jour)</p>

HISTORIQUE DES VERSIONS					
Version	Préparée par	Vérifiée par	Approuvée par	Date d'entrée en vigueur	Date archivée, s'il y a lieu
1 ^{re}	Kareen Synnott, Dr Michel Chamoun, Dre Caroline Couture, Dre Sherine El Barnachawy, Dre Isabelle Hébert	Gabriel Dorais, pharmacien	Dre Isabelle Hébert	2024-02	
2 ^e					

RÉVISION	
Date de la dernière révision, si applicable :	
Date prévue de la prochaine révision :	2028-05
Date réalisée de la révision :	

1. INDICATIONS

Tout patient suivi à la clinique d'insuffisance cardiaque qui reçoit un bêta-bloquant qui n'est pas à dose maximale tolérée ou la dose cible.

Traitement de l'insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection réduite chez l'utilisateur dont la fréquence cardiaque est supérieure ou égale à 60 battements/min.

2. INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE, SI APPLICABLE

- Optimisation du traitement avec un bêta-bloquant ;
- Atteinte des doses cibles dans un délai raisonnable ;
- Réduire la mortalité et les hospitalisations ;
- Amélioration des symptômes et de la capacité fonctionnelle chez les patients vivant avec une insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection réduite (moins de 40%).

3. CONTRE-INDICATIONS

- Asthme sévère ou maladie pulmonaire obstructive chronique avec hyperréactivité bronchique ;
- Bloc auriculo-ventriculaire du 2^e ou du 3^e degré sans cardiostimulateur ;
- Insuffisance cardiaque décompensée.

4. LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Aviser l'interniste en cours d'ajustement si :

- Fréquence cardiaque au repos supérieure à 120 battements/min ou inférieure à 50 battements/min (faire ECG) ;
- Tension artérielle systolique inférieure à 90 mmHg ou supérieure à 160 mmHg ;
- Tension artérielle diastolique supérieure à 110 mmHg ;
- Accentuation des symptômes d'insuffisance cardiaque depuis le dernier suivi ;
- Décompensation cardiaque récente inférieure à 4 semaines et NYHA IV.

5. COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

L'infirmière habilitée documente la consultation au dossier médical du patient. Elle rédige une ordonnance selon le protocole médical, à partir du formulaire de liaison. Le formulaire de liaison est donné au patient pour remettre au pharmacien communautaire. Celui-ci doit inclure le nom du médecin prescripteur et le numéro ou le titre de l'ordonnance collective. Une copie est conservée au dossier médical de l'utilisateur.

Le médecin sera en copie conforme de l'ensemble des bilans de laboratoire demandés.

6. PROTOCOLE MÉDICAL

- Majorer la dose du B-bloquant 2 semaines après l'initiation du traitement, puis aux 2 semaines jusqu'à l'atteinte des doses cibles (voir tableau 1 ci-dessous) ou jusqu'à la dose maximale tolérée.
- Augmenter de 50% à 100% la dose actuelle si :
 - Fréquence cardiaque supérieure ou égale à 60 battements/min, ET ;

- Tension artérielle systolique supérieure à 90 mmHg.

Tableau 1. Dose cible des bêta-bloquants

Médicament	Dose cible
Metoprolol (Lopresor)	100 mg BID
Metoprolol XL (Lopresor XL)	200 mg DIE
Bisoprolol (Monacor)	10 mg DIE
Carvedilol (Coreg)	25 mg BID*

*Dose cible de 50 mg bid chez le patient de plus de 85 kg

Surveillance

- Visite/appel téléphonique de contrôle **2 semaines** après début ou ajustement de la dose pour :
 - Prise de la tension artérielle ;
 - Prise de la fréquence cardiaque au repos ;
 - Suivi des signes et symptômes d'hypotension, de dyspnée et de fatigue ;
 - Valider la tolérance à la médication (présence d'effets indésirables).
- **Aviser** l'interniste en cours d'ajustement si :
 - Fréquence cardiaque au repos supérieure à 120 battements/min ou inférieure à 50 battements/min et faire ECG ;
 - Tension artérielle systolique inférieure à 90 mmHg ou supérieure à 160 mmHg ;
 - Tension artérielle diastolique supérieure à 110 mmHg ;
 - Accentuation des symptômes d'insuffisance cardiaque depuis le dernier suivi.

7. RÉFÉRENCES AUX MÉTHODES DE SOINS

N/A

8. OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

- McDonald et al. CCS/CHFS Heart Failure Guidelines Update : Defining a new pharmacologic standard of care for heart failure with reduced ejection fraction. Canadian Journal of Cardiology 2021 ;37 : 531-546
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie du Québec. OC-100 : Ajustement des Bêta-bloquants chez l'usager insuffisant cardiaque. Révisée le : 2017-11-27.

ÉLABORATION DE LA VERSION ACTUELLE

Rédigée par :

Mme Kareen Synnott, infirmière clinicienne cliniques spécialisées
Nom et titre

2023-01
Date

VALIDATION DE LA VERSION ACTUELLE

Validée par :

Dre Isabelle Hébert
Nom et titre

2023-05
Date

CONSULTATION/APPROBATION

Approuvée par le comité de pharmacologie

Sonia Couturier, pharmacienne
Nom et titre

2023-06-05
Date

Approuvée par le CECII

Sandra Cassivi Bouchard
Nom et titre

2023-09-14
Date

SIGNATURE DU MÉDECIN RÉPONDANT, si applicable

Approuvée par :

Dre Isabelle Hébert
Nom et titre

2023-06
Date

APPROBATION DE LA VERSION ACTUELLE PAR LE REPRÉSENTANT DU CMDP DE L'ÉTABLISSEMENT

Approuvée par :

Dr Jean-François Lefebvre
Nom et titre

2023-12-15
Date